

DEPARTEMENT DU
PUY DE DOME

ARRONDISSEMENT DE
CLERMONT-FERRAND



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2024
N° 2024.09.09

Conseillers en exercice	33	L'an deux mille vingt quatre, le dix sept septembre à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de BEAUMONT s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, après convocation légale du mercredi 11 septembre 2024, sous la présidence de M. Jean-Paul CUZIN, Maire.
Présents	28	
Absents représentés	5	
Absents non représentés	0	

Étaient présents :

Jean-Paul CUZIN, Nadine DAMBRUN, Christian DURANTIN, Guy PICARLE, Martine MÉZONNET, Michel PRÉAU, Hervé GRANDJEAN, Cristina MESLET, Valérie BERTHÉOL, Philippe ROCHETTE, Aïcha GASSER, Béatrice STABAT-ROUSSET, Francis GAUMY, Josiane MARION, Jean-François VIGUÈS, Françoise MASSOUBRE, Aurélien BAZIN, Olivier DEVISE, François ULRICH, Hélène VEILHAN, Dominique MOLLE, Jean-Pierre COGNERAS, Alain DUMEIL, Damien MARTIN, Josiane BOHATIER, Aline FAYE, Jean-François MAUME, André WALTER

Absents représentés :

Patrick NEHEMIE représenté par Hervé GRANDJEAN
Christine LECHEVALLIER représentée par Jean-Paul CUZIN
Josiane TOURNEBIZE représentée par Aline FAYE
Vivien GOURBEYRE représenté par Jean-François VIGUÈS
Isabelle FOURTIC représentée par Hélène VEILHAN

Josiane MARION a été nommée secrétaire de séance.

ECHANGE DE TERRAINS SANS SOULTE : PARCELLES CADASTREES SECTION BP N°386 ET BP N°387

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L2241-1 ;

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques et notamment les articles [L2111-1](#), [L2122-1 à 2122-4](#), L2141-1, L2141-2, L2221-1 ;

Vu le Code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 21/12/2005, la modification n°1 approuvée le 10/03/2010, la modification simplifiée n° 2 approuvée le 01/02/2012, la modification n° 3 approuvée le 14/11/2012, la modification n° 4 approuvée le 22/10/2014, modification simplifiée n° 5 approuvée le 10/11/2017 et la révision n°1 approuvée le 01/04/2022 ;

Vu le courriel de Monsieur QUESNE Jean-Claude en date du 20 décembre 2021 ;

Vu la présentation du rapport à la Commission Grands Travaux et Aménagement du Territoire en date du 09/09/2024 ;

Considérant que la Commune possède déjà une maîtrise foncière importante dans ce secteur, et que cette emprise d'environ 100 m² est sur le tracé du prolongement du Chemin Vert ;

Considérant l'intérêt pour la collectivité de procéder à l'acquisition, par voie d'échange sans soulte, de cette emprise stratégique en terme d'emplacement dans le cadre de la poursuite du chemin vert ;

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité par **33 Voix Pour** décide :

- **D'ANNULER** la délibération n°2012.07.07 du 14 novembre 2012.
- **D'AUTORISER** l'échange sans soulte d'une superficie identique (environ 100m²), entre la parcelle cadastrée section BP n°387 (propriété privée de M. QUESNE) et la parcelle cadastrée section BP n°386, appartenant au domaine privé communal depuis décembre 2023, sise « Les Cheires », étant précisé que l'ensemble des frais liés à cet échange seront à la charge de la Commune.
- **D'AUTORISER** M. le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette procédure.

LE MAIRE
Jean-Paul CUZIN

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le



ID : 063-216300327-20240917-CC2024_09_09-DE



Chemin vert – Etat de la maitrise foncière

Juin 2024

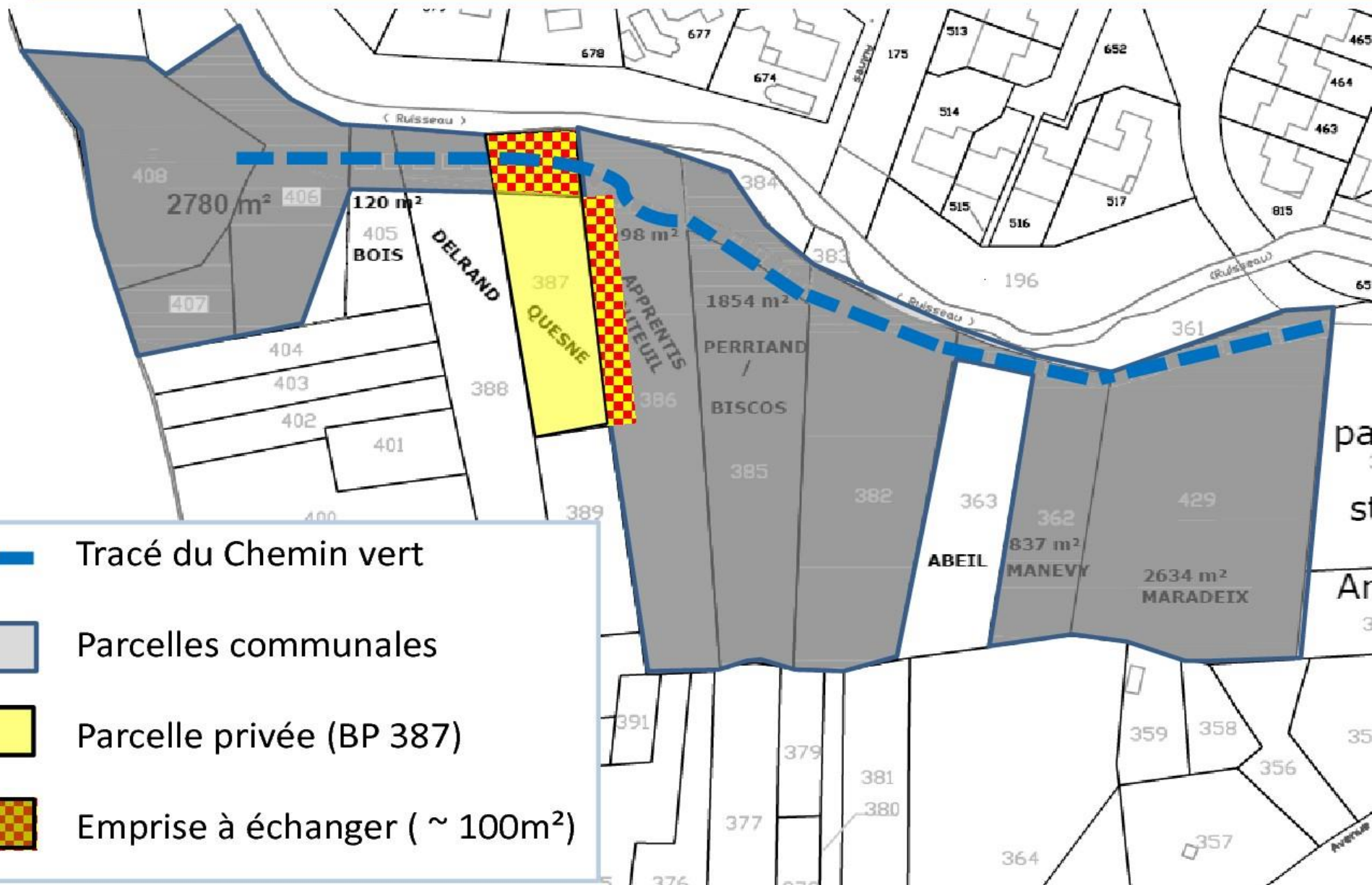
Envoyé en préfecture le 02/10/2024





Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le



ID : 063-216300327-20240917-CC2024_09_09-DE



-  Tracé du Chemin vert
-  Parcelles communales
-  Parcelle privée (BP 387)
-  Emprise à échanger (~ 100m²)

Département :
PUY DE DOME

Commune :
BEAUMONT

Section : BP
Feuille : 000 BP 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 06/06/2024
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC46
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024
par le centre des impôts fonciers
CLERMONT-FERRAND

Publié le

ID : 063-216300327-20240917-CC2024_09_09-DE

Fonciers Boulevard Berthelot 63033
63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX
tél. 04 73 43 21 54 - fax
ptgc.puy-de-dome@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

